



N° de résolution
ou annotation

2022-05-111

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022 tenue à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Mme Rachel Alarie, mairesse ainsi que Mesdames les conseillères Chantal Mainville, Josée Chrétien et Lucie Gravel et Messieurs les conseillers Fernand Landry, Adrien Paradis et Robert Tailleux.

Était également présente, Mme Lise Roy, technicienne administrative.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h08, sous la présidence de Mme Rachel Alarie, mairesse.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Adrien Paradis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Rapport financier 2021**
 - 3.1 Présentation du rapport par Mme Labrecque
 - 3.2 Période de questions du public
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 avril 2022;
- 5.0 **Trésorerie;**
 - 5.1 Dépenses d'avril 2022;
 - 5.2 Défibriateurs
 - 5.3 Système d'alarme bureau municipal
- 6.0 **Ressources humaines;**
 - 6.1 Offres d'emploi :
 - 6.1.1 D.G. : embauche de Mme France Pelletier
 - 6.1.2 Adjointe et travailleur municipal
 - 6.2 ADMQ : Inscription et cours de formation
 - 6.3 Carte d'affaires pour l'inspecteur municipal
 - 6.4 Transfert des données de CIM
 - 6.5 **Projet EEC** : emploi Canada : acceptation pour 2 moniteurs/monitrices
- 7.0 **Correspondance;**
 - 7.1 MAMH : nouveau programme PRACIM
 - 7.2 Demande de révision de taxe de neige secteur Plage Mainville
 - 7.3 Syndicat des producteurs de bois : assemblée générale annuelle
 - 7.4 Location de salle pour l'école 5 mai
 - 7.5 La fête des Voisins et On jase-tu? Samedi le 4 juin 2022
- 8.0 **Lots intra**
 - 8.1 **Projet MRCAO-21-06** : réfection de chemin
- 9.0 **Camping :**
 - 9.1 achat de fleurs



N° de résolution
ou annotation

- 9.2 travaux d'ouverture
- 9.3 Cours de secourisme
- 10.0 **Pompiers :**
Régie Royal Roussillon : création d'un centre d'entraînement à Macamic
- 11.0 **Réseau routier**
 - 11.1 **Tecq 2019-2023 :**
Ouverture des soumissions pour les plans et devis de la réfection du rang 2-3 ouest : le 17 mai à 14h00
 - 11.2 Contrat de nivelage été 2022
 - 11.3 Demande de soumission pour épandage d'abat-poussière
 - 11.4 Projet PPA-ES : subvention de 15 000.\$ pour travaux
 - 11.5 Projet PPA-CE
 - 11.6 Ponceau de la route centrale : appui au MTQ pour la CPTAQ
 - 11.7 Ouverture des soumissions : ponceaux usagés
 - 11.8 Modification du nom de rue « Chemin de la Plage-Lepage »
 - 11.9 Rue Raymond Ouest : parcelle appartenant à la fabrique
- 12.0 Cueillette des encombrants
- 13.0 Rapport des comités;
- 14.0 Réceptions diverses
 - 14.1 Attestations de formation sur le comportement éthique
 - 14.2 Rapports d'audit de conformité de la Commission Municipale
- 15.0 Période de questions;
- 16.0 Sujets divers;
- 17.0 Levée de la séance.

3.0 **Rapport financier 2021**

3.1 Mme Manon Labrecque, de la firme Daniel Tétreault CPA Inc. fait la présentation des états financiers pour l'année 2021.

Notre année financière se termine avec des revenus de 737 772 \$ et des dépenses de 552 393 \$. Pour les investissements, des dépenses de 24 726 \$ ont été payées à même des subventions reçues ou selon les budgets prévus, ce qui nous laisse un excédent pour l'exercice 2021 de 160 653 \$ pour la municipalité

Pour le camping des revenus de 144 682 \$, des dépenses de 84 793\$ et des investissements de 2 711 \$ laissent un surplus pour l'année de 57 178.\$

On termine donc l'année avec des **surplus réservés**

Pour le 75^e de 6 014 \$

pour les égouts de 67 047.77 \$

pour le camping de 163 245 \$

Un **surplus non affecté**

Pour la municipalité de 158 236.23 \$

et des revenus reportés

pour les lots intramunicipaux de 227 685.32 \$

pour carrières de 37 622.50 \$

2022-05-112

Il est proposé par M. Robert Tailleur, appuyé par M. Adrien Paradis et résolu d'adopter le rapport financier 2021, tel que présenté. Résolu à l'unanimité.

Une période de questions ouverte au public suit la présentation des états financiers.



2022-05-113

N° de résolution
ou annotation

4.0 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 avril 2022

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal avant la réunion, il y a dispense de lecture.

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

5.0 Trésorerie;

5.1 Dépenses d'avril ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer avril 2022 au montant de : 39 796.50 \$

Pour le camping municipal :

Liste des comptes à payer avril 2022 au montant de : 8 172.96 \$

Salaires bruts - avril 2022 : 7 540.22 \$

5.2 Défibrillateurs

ATTENDU QUE ce sera impossible d'avoir des pièces (électrodes, batteries) pour assurer le bon fonctionnement des 3 défibrillateurs en notre possession car ils sont en rupture de stock ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une offre de Cardio Choc pour faire le rachat de ces équipements contre l'achat de nouveaux produits, à raison d'un coût unitaire de 1 499 \$ contre un achat de 400 \$ pour les usagés, donc un coût net de 1 099 \$ par appareil ;

ATTENDU QUE ces équipements peuvent nous permettre de sauver des vies, donc qu'il est important d'en avoir dans notre municipalité qui soient fonctionnels ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de faire l'achat de 3 défibrillateurs de marque Samaritan 360P en échange de nos Lifepak CR PLUS.

On regardera la possibilité de faire une demande de subvention au programme Agri-Esprit pour faire l'achat de 3 autres défibrillateurs à installer dans le rang 1, dans le rang 2 ouest et un autre dans le rang 4 est afin d'assurer la proximité pour tous de ces appareils de survie.

5.3 Système d'alarme dans le bureau municipal

Une soumission a été demandée à Alarme La-Sar afin de faire l'installation d'un système d'alarme et système de caméra dans le bureau municipal.

Afin de finaliser le dossier on passe au vote pour savoir si on va de l'avant avec le dossier. Malgré le fait que Mme la mairesse Rachel Alarie souligne

2022-05-114

2022-05-115



N° de résolution
ou annotation

2022-05-116

2022-05-117

2022-05-118

2022-05-119

l'importance de l'installation d'un tel système, 4 élus se prononcent contre l'installation et 3 sont pour. On laisse donc aller le dossier.

6.0 Ressources humaines:

6.1 Offres d'emploi

6.1.01 Embauche de la Directrice Générale :

Il est proposé par M. Fernand Landry, secondé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'engager Mme France Pelletier, à titre de Directrice Générale et de mandater Mme Rachel Alarie, mairesse pour signer le contrat de travail avec la Directrice Générale. La date de début d'emploi de Mme Pelletier est prévue pour le 9 mai 2022.

6.1.02 Appel d'offres : Directrice générale Adjointe et Travailleur municipal

Personne n'ayant postulé ces emplois, la publication a été remise sur la Cache de mai et elle est toujours sur le site de la municipalité.

6.2 ADMQ : Inscription et Cours de formation

Avec l'inscription de Mme Pouliot à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, elle avait droit à un cours gratuit. L'inscription et le cours étant transférable, Mme Pelletier suivra ce cours. D'autres cours sont disponibles et les coûts sont de 399 \$ plus taxes. Ces cours permettront à Mme Pelletier d'avoir une bonne formation de base.

Il est donc proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'aviser l'ADMQ de transférer l'inscription de Mme Pouliot au nom de Mme Pelletier et d'autoriser celle-ci à suivre 3 cours de base.

6.3 Carte d'affaires pour l'inspecteur municipal

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de faire faire de nouvelles cartes d'affaires pour notre inspecteur municipal pour mettre ses coordonnées à jour.

6.4 Transfert des données de CIM

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de faire transférer les données du logiciel évaluation-permis de construction de CIM de l'ordinateur municipal au portable de l'inspecteur afin de permettre une plus grande efficacité de notre inspecteur.

6.5 Projet EEC : moniteur/monitrices camp de jour

Le projet présenté a été accepté pour l'embauche de 2 étudiants entre 15 et 35 ans, pour 8 semaines de travail, à raison de 30 hres par semaine. Une personne adulte devra être trouvée pour superviser les étudiants. Si ces 3 postes sont comblés, alors il y aura un camp de jour.



N° de résolution
ou annotation

2022-05-120

2022-05-121

2022-05-122

2022-05-123

2022-05-124

7.0 Correspondance

7.1 Le Pracim : nouveau programme de subvention du MAMH est disponible depuis le 2 mai.

7.2 Demande de remboursement de la taxe de secteur « enlèvement de la neige Plage Mainville » facturée pour le chemin appartenant à M. Marcel Mainville

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accorder un crédit de taxe au montant de 72.96 \$ à M. Marcel Mainville, représentant la taxe de secteur de la Plage Mainville pour l'enlèvement de la neige, taxe ne devant être facturée qu'aux emplacements des terrains de la Plage Mainville, le chemin étant à la charge de ces propriétaires tel qu'établi dans les contrats de vente de chacun.

7.3 Assemblée générale du SPBAT

Il est proposé par M. Adrien Paradis, appuyé par M. Robert Tailleur et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Fernand Landry à représenter la municipalité de Roquemaure à l'assemblée générale annuelle du SPBAT, le 6 mai à Rouyn-Noranda

7.4 Location de la salle pour l'école :

Demandée pour le 5 mai pour une activité de karaté.

7.5 La Fête des Voisins, On jase-tu? Le 4 juin prochain

Mme Chantal Mainville se charge d'organiser un après-midi de rencontre, jeux, café pour souligner cette fête.

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'autoriser un budget de 100 \$ qui pourra être utilisé, si nécessaire, pour la tenue de cette activité dont le but est de permettre aux personnes seules de sortir de leur isolement et de venir jaser avec des amis autour d'un café.

8.0 Lots intra :

Projet MRCAO-21-06 : Aménagement sur territoire forestier résiduel, chemins multiusages.

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été faite auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du programme d'aménagement durable des Forêts ;

ATTENDU QUE ce projet a été accepté et que les dépenses ont été faites en novembre et décembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité de signer l'entente de financement du PADF, pour un montant maximal autorisé de 2 420.28 sur des dépenses admissibles de 14 400 \$.

9.0 Camping :

9.1 Achat de fleurs :

Il est proposé par M. Adrien Paradis, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de fleurs pour une valeur de 300 \$ pour être plantées au camping par Mme Binet.



N° de résolution
ou annotation
2022-05-125

2022-05-126

9.2 Travaux d'ouverture

ATTENDU QUE nous n'avons pas trouvé de journalier permanent;
ATTENDU QUE le camping ouvre ses portes le 20 mai prochain;
ATTENDU QUE des préparations de terrains sont nécessaires avant l'ouverture aux campeurs saisonniers et journaliers;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de demander à notre aide-journalier de se faire seconder par M. Sébastien Roy pour effectuer les travaux nécessaires pour cette ouverture pendant la fin de semaine du 13 au 15 mai.

9.3 Cours de secourisme

ATTENDU QUE nous n'avons plus d'employé possédant son cours de secouriste;
ATTENDU QUE le certificat de notre gérante au camping est maintenant échu;
ATTENDU QUE la CNESST assume les frais de cours pour un employé de la municipalité;
ATTENDU QUE Mme Binet est intéressée à suivre ce cours afin de pouvoir être apte à apporter son aide en cas de besoin au camping;
EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Binet à assister à la formation en secourisme qui aura lieu les 14 et 15 juin 2022 de 8 h00 à 16h00. à Rouyn, seul endroit où il restait des places disponibles et de payer les frais se rapportant à cette formation, soit déplacement et repas.

10.0 Pompiers

10.1 Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon – Structure d'entraînement

CONSIDÉRANT QU' environ 200 pompiers sont dénombrés sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT QUE tous les pompiers doivent obligatoirement obtenir la certification « Pompier -1 », pour exercer leur fonction;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas de centre de formation certifié « École Nationale des pompiers du Québec » (ENPQ), en Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT QU' il n'existe aucun site d'entraînement pour le métier de pompier dans la MRC d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers doivent parcourir de 100 à 200 km pour rejoindre un site d'entraînement officiel, afin de passer un examen dans le cadre de leur formation « Pompier 1 » ou de s'entraîner en simulant des interventions en combat des incendies dans les bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon se situe au centre du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la table des directeurs des services de sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest appuie le projet.



2022-05-127

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU' avec le support technique de la MRC d'Abitibi-Ouest, le projet sera bénéfique pour l'ensemble des services de sécurité incendie du territoire;

EN CONSÉQUENCE, proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Lucie Gravel et unanimement résolu d'appuyer les démarches de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon, organisme mandataire et responsable de la réalisation du projet **Structure d'Entraînement**, un site d'entraînement officiel permettant la simulation des interventions en combat des incendies.

11.0 Réseau routier :

11.1 Plans et devis pour la TECQ :

L'ouverture des soumissions se fera le 17 mai à 14h00 afin de laisser le temps aux ingénieurs approchés de faire parvenir leur demande.

11.2 Contrat de nivelage 2022

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente avec Jean-Guy Roy entrepreneur pour le contrat de nivelage pour l'été 2022, et d'autoriser Mme Rachel Alarie, mairesse à signer la convention de nivelage 2022.

11.3 Épandage d'abat-poussière :

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de demander à Proulx et Genesse une soumission pour l'épandage de 50 ballots d'abat-poussière une première application en juin prochain et une deuxième en août.

11.4 Projet PPA-ES : Selon une lettre reçue du Ministre Bonardel à l'effet que nous avons droit à une subvention dans ce programme de 15,000 \$ pour des travaux dans le rang 1, projet présenté en 2020,

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Lucie Gravel et résolu de faire le changement de ponceau à la limite de Roquemaure-Gallichan sur ce programme. Un estimé pour la réalisation de ces travaux, 15 000 \$ plus taxes.

11.5 Projet PPA-CE :

ATTENDU QUE nous avons la possibilité de demander une subvention du PPA-CE (anciennement subvention du député) ;

ATTENDU QUE nous aurions une transition à réparer dans le rang 4 en face du 619, rang 4 et 5, un ponceau à changer dans le rang 1 ainsi que 2 ponceaux à changer dans le Rang 2-3 ouest;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Adrien Paradis et résolu à l'unanimité d'autoriser la technicienne administrative à présenter une demande de subvention de PPA-CE au montant de 22 143 \$, et que selon les montants accordés, nous ferons les travaux en fonction de la subvention et de la mise de fonds initiale de la municipalité.

2022-05-128

2022-05-129

2022-05-130

2022-05-131



N° de résolution
ou annotation

2022-05-132

11.6 Appui au MTQ pour la CPTAQ : ponceau de la route centrale

ATTENDU QU'UN ponceau doit être changé dans la route centrale, entre les rangs 3 et 4 de Roquemaure afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU QUE ces travaux nécessitent les acquisitions et l'établissement d'une servitude de passage temporaire pour des fins d'utilité publique, soit pour la reconstruction d'une structure;

ATTENDU QUE le MTQ prévoit effectuer les travaux en 2023;

ATTENDU QUE le ponceau est situé en zone agricole;

ATTENDU QUE les travaux nécessaires au remplacement de ce ponceau ne contreviennent à aucune réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande du ministère des Transports pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 519 533 parties et 5 519 540 parties.

2022-05-133

11.7 Soumission pour ponceaux usagés:

ATTENDU QUE lors de la réalisation des travaux en 2021, une entente avait été prise avec le propriétaire du terrain, M. Mathieu Plourde, soit que l'on mettait la terre et le gravier enlevé pour le remplacement du ponceau sur sa propriété, en échange, on lui donnait un des 2 ponceaux;

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 soumissions pour les ponceaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Adrien Paradis, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de donner 1 ponceau à M. Mathieu Plourde, selon l'entente de 2021, et de vendre le ponceau restant au plus haut soumissionnaire, soit Jean-Guy Roy entrepreneur, représenté par M. Jean-François Plourde, son président, pour le montant de 555\$ plus taxes.

2022-05-134

11.8 Modification d'un nom de rue : Chemin de la Plage-Lepage

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de faire la demande à la Commission de la Toponymie du Québec de changer le nom du « Chemin de la Plage-Lepage-Ouest » pour « **Chemin de la Plage-Lepage** » et de rayer le nom de rue « Chemin de la Plage-Lepage-Est » qui n'existe plus.

11.9 Lot no 5 519 486 : partie de la rue Raymond Ouest

Une demande a été faite auprès de la Fabrique afin de céder à la municipalité cette parcelle de chemin.

12.0 Travaux printaniers :

12.1 Cueillette des encombrants

ATTENDU QUE JLR entreprises a offert ses services pour la cueillette des encombrants pour le 1^{er} juin prochain ;

ATTENDU QUE, depuis 2 ans, les gens devaient apporter leurs encombrants dans un conteneur au garage municipal, conteneurs loués à JLR et nécessitant la présence de notre journalier pour le contrôle des déchets à y être apportés ;



2022-05-135

N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE notre journalier faisait lui-même la cueillette des gros encombrants en faisant du porte-à-porte ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a plus de journalier pour effectuer ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition des entreprises J.L.R. pour faire la cueillette porte-à-porte : il fournira un camion avec 2 gars et 1 conducteur à 152. /hre et un camion avec remorque à 95./hre.

Les encombrants qui seront ramassés cette année : le métal et les appareils réfrigérants et un autre chargement pour tous les autres encombrants qui ne sont pas du bois, des téléviseurs, des pneus, des animaux morts...

13.0 Rapport des comités.

13.1 MRC;

Dépôt du rapport financier 2021

Plateforme de compostage à prévoir d'ici 2025

Projet Covid : la Coopérative a bénéficié d'une subvention dans le cadre de ce projet.

13.2 OMH :

Dépôt des états financiers de 2020, accusant un surplus de 365,000\$.

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier 2020 de l'Office Municipal d'Habitation l'Arc-en-Ciel tel que présenté.

13.3 Club Nautique :

Cartes de membres à 30.00\$ par année. Permet aux administrateurs de continuer d'assurer le balisage du Lac Abitibi entre autres.

13.4 Camping

Ouverture officielle le 20 mai.

On invite la population à encourager Mme Binet au restaurant.

13.5 WSP

Les dimensions des rues ont été prises par des élus. Il reste à valider avec les données déjà en notre possession. Il faudra par la suite faire parvenir les résultats à WSP.

13.6 CCU une rencontre est à prévoir à très court terme pour répondre à une demande de dérogation.

14.0 Période de questions du public

14.1 Défibrillateur : Un citoyen suggère d'en installer un sur la borne sèche des pompiers au fond du rang 2-3 ouest.

14.2 Système d'alarme : Il est recommandé d'avoir un système pour nous protéger, c'est la base, selon un citoyen. Le dossier sera réétudié lors de la prochaine rencontre.

14.3 Voyages de pierres livrées à l'automne 2021 par Jean-Guy Roy entrepreneur :

2022-05-136



N° de résolution
ou annotation

2022-05-138

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien de conserver sur le terrain de camping ces pierres et de voir pour trouver un endroit sur le terrain ou cela pourrait nous être utile, que ce soit pour la tranchée ou pour mettre sur les terrains des campeurs, ou encore dans les rues.

On passe au vote : 4 contre et 3 pour.

Une contreproposition est faite : M. Fernand Landry propose que Jean-Guy Roy Entrepreneur rapporte ces voyages qui ne sont pas ce dont nous avons besoin. Il est appuyé par M. Robert Tailleur.

On passe au vote : 2 contre et 4 pour

Adopté à la majorité.

14.0 Sujets divers;

14.1 Dépôt des attestations de participation à la session de formation sur le comportement éthique :

par Mme Josée Chrétien, MM. Fernand Landry et Adrien Paradis.

14.2 Dépôts de la Commission Municipale

14.2.1 Adoption du budget :

Le rapport de la Vice-Présidence à la vérification relatif à l'audit de conformité pour l'adoption du budget pour les municipalités de moins de 100 000 habitants a été déposé au conseil municipal. Dossier de la municipalité : tout est conforme.

14.2.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations

Le rapport de la Vice-Présidence à la vérification relatif à l'audit de conformité pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les municipalités de moins de 100 000 habitants a été déposé au conseil municipal. Dossier de la municipalité : non-conforme.

14.3.3 Rapport financier :

Le rapport de la Vice-Présidence à la vérification relatif à l'audit de conformité pour la transmission du rapport financier a été déposé au conseil municipal. Dossier de la municipalité : non-conforme pour les années 2016 et 2017. Conformes pour les années 2018 à 2020. Le rapport a été déposé au conseil lors de la réunion régulière d'avril sans mention au procès-verbal.

15.0 Levée de la séance.

A 22h10, il est proposé par M. Adrien Paradis, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité de fermer la séance, tous les sujets ayant été discutés.

Lise Roy
Technicienne administrative

Rachel Alarie
Mairesse